Liberté Égalité Fraternité

## NOUVEAU RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) EN SANTÉ

## → CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL

Courant décembre 2025, sur votre messagerie professionnelle, vous recevrez un mail de la MGEN qui contiendra votre lien personnel d'affiliation ou de dispense au contrat collectif de protection sociale complémentaire (PSC) en santé.

## En cliquant sur ce lien, vous pourrez :

- activer votre espace personnel dédié à la PSC sur le site de la MGEN,
- compléter votre parcours d'affiliation : options, ayants droit,
- demander une dispense si vous êtes éligible.

Si vous ne répondez pas ou si votre parcours d'affiliation n'est pas finalisé 21 jours après la réception du lien :

- vous serez affilié d'office à l'offre de base, sans option et sans ayant droit,
- vous pourrez toutefois, à tout moment, finaliser votre parcours d'affiliation ou solliciter une dispense auprès de la MGEN.
- Outils d'estimation et d'aide à la décision : estimer votre cotisation santé et vos remboursements santé https://www.mgen.fr/psc-agents-en-esr-js/
- En savoir plus sur le déploiement de la PSC https://www.education.gouv.fr/la-protection-sociale-complementairepour-les-personnels-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-325214







